

Emprunter des livres électroniques : mode d'emploi

Les 6 médiathèques du CRDP de Poitou-Charentes proposent un service d'emprunt à distance de livres électroniques. Ce service permet à tout abonné d'emprunter à distance 24H/24H depuis chez soi ou un établissement des livres numériques au format pdf.

Qui peut emprunter des livres électroniques ?

Tous les lecteurs inscrits pendant l'année scolaire en cours à l'une des 6 médiathèques du CRDP de Poitou-Charentes**.**

Avant d'emprunter la 1ère fois un livre numérique, il est demandé à tout lecteur de remplir un formulaire d'inscription. Vous indiquerez notamment votre numéro de lecteur (numéro figurant sur votre carte d'emprunteur) et un mot de passe. Les médiathèques valideront votre inscription si vous êtes adhérent et vous recevrez un message électronique vous indiquant que vous pouvez utiliser tout de suite le service.

Si vous n'êtes pas abonné aux médiathèques, vous pouvez consulter les informations pratiques d'adhésion aux médiathèques à l'adresse suivante :

http://mediatheques.crdppoitiers.org/infosprat.php

Les modalités d'emprunt

- Chaque lecteur peut emprunter **2 documents à la fois**, **pour une durée** maximale **de 7 jours**.
- Le quota de prêt (2 documents par lecteur) permet de télécharger 2 fois le même document PDF sur 2 machines différentes (ex. un ordinateur portable et un poste fixe). Dans ce cas, le téléchargement sur 2 matériels compte pour 1 seul prêt.
- Les livres numériques sont « chrono-dégradables » : au-delà des 7 jours, les livres seront automatiquement « rendus », et ne seront plus consultables sur votre ordinateur. Le nombre de livres électroniques que vous empruntez est indépendant du nombre de livres papier que vous avez empruntés par ailleurs : vous pouvez cumuler les deux sortes de prêt.
- Il est possible de réserver un document déjà emprunté.

Comment accéder au catalogue des livres électroniques ?

Vous avez trois possibilités :

- aller à cette adresse http://www.numilog.com/bibliotheque/crdppoitiers/ que vous pouvez mettre en favoris ;
- cliquer sur « Livres numériques » à partir du site des médiathèques du CRDP de Poitou-Charentes : http://mediatheques.crdp-poitiers.org/
- rechercher dans l'un des catalogues d'une ou plusieurs médiathèques à partir du site des médiathèques mentionné ci-dessus ; certains livres disponibles sous format électronique sont aussi disponibles sous format papier.

Quelle doit être la configuration de votre ordinateur ?

Une fois empruntés, les livres électroniques au format PDF peuvent être lus avec le **logiciel gratuit Acrobat Reader 6.1 ou 7.0**. Ce logiciel doit donc être installé sur votre ordinateur ou peut être téléchargé à partir de la page d'accueil de ce site. Il ne fonctionne qu'avec Windows 98SE, ME, XP et versions ultérieures et également sur Macintosh (pour plus de détails et pour télécharger Acrobat Reader 7.0, allez à http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html).

Livres numériques et déficience visuelle

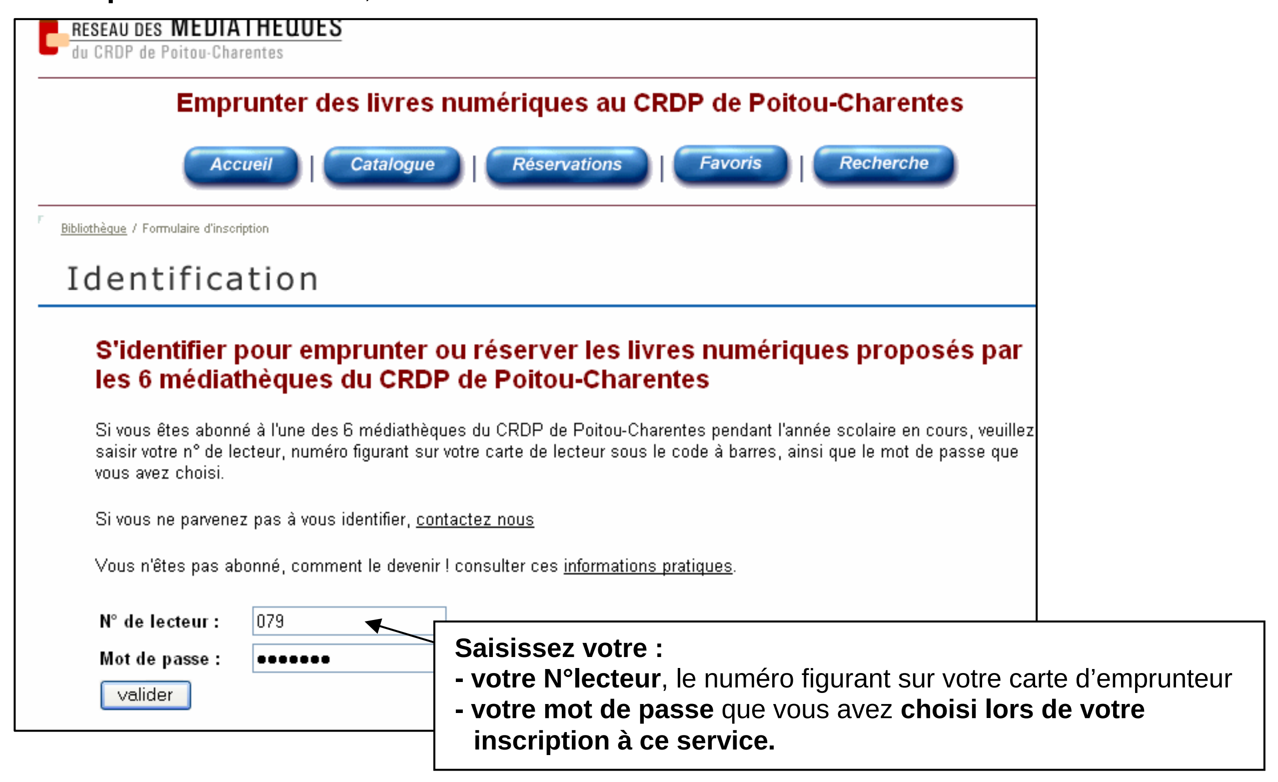
Le logiciel de lecture Acrobat Reader propose des fonctionnalités permettant d'adapter l'affichage aux particularités de vision de chaque usager : zoom, réglage des couleurs et des contrastes. Le logiciel Adobe Reader (à partir de la version 7) peut être utilisé avec le composant "Synthèse vocale en français" de Microsoft qui permet une restitution vocale du texte.

Comment emprunter ou consulter un livre électronique ?

1. **Consultez le catalogue** des livres électroniques ;
2. Une fois que vous êtes sur la fiche de l'ouvrage que vous souhaitez emprunter, **cliquez sur le bouton « Emprunter ».** Noter qu'est indiqué le nombre d'exemplaires disponibles ;



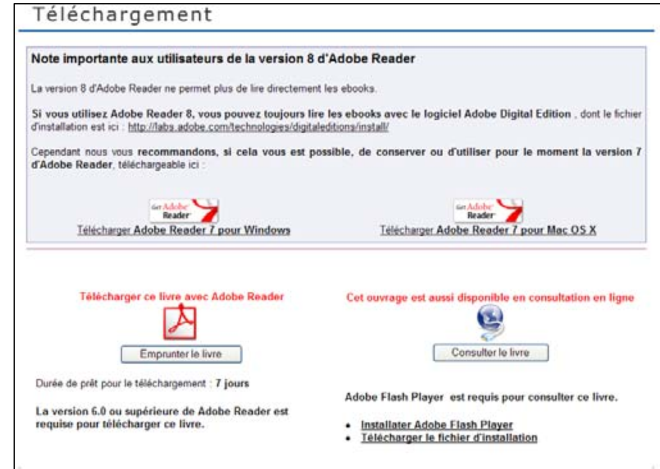
3. **Pour emprunter ou consulter**, vous devez **vous identifier.**



4. Un des deux écrans s'affichera suivant les différentes possibilités d'accès au livre :



Ecran proposant seulement l'emprunt du livre



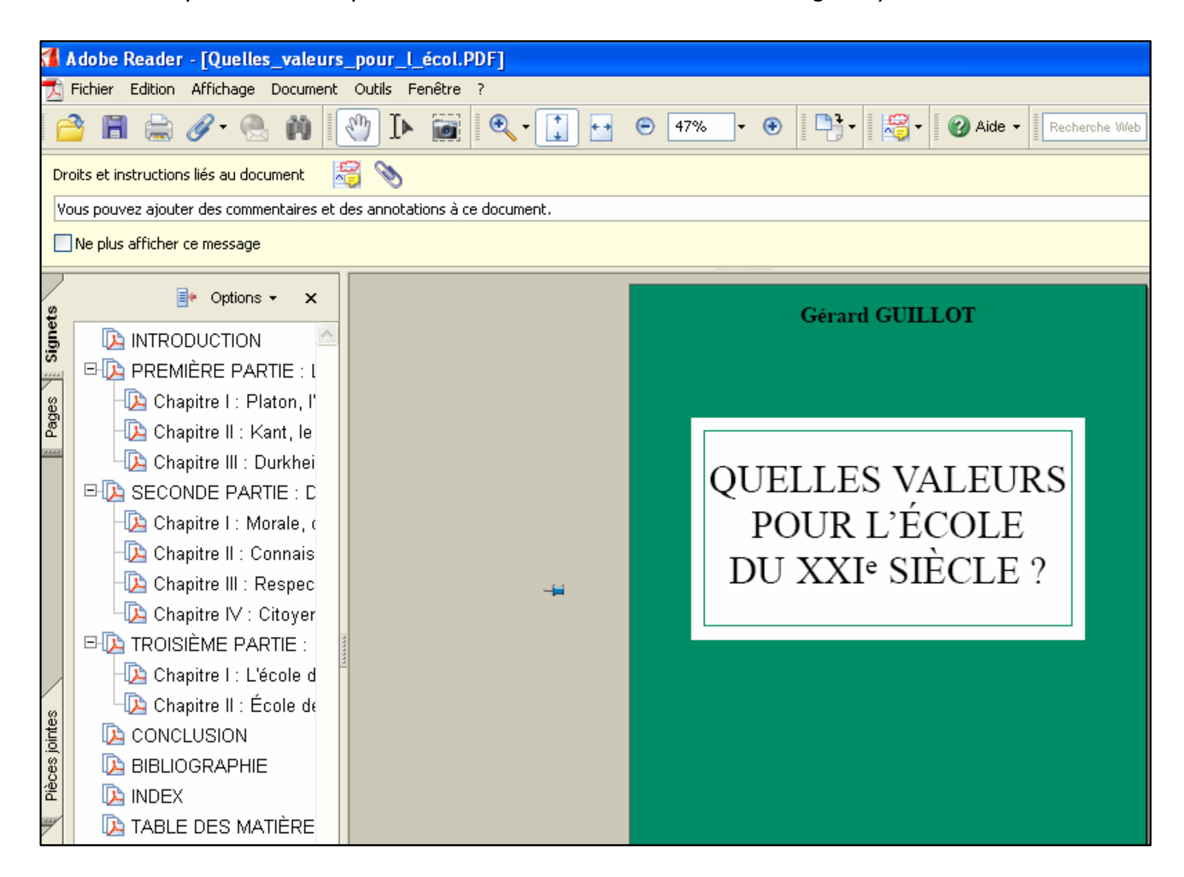
Ecran proposant l'emprunt et la consultation du livre

Confirmez votre souhait de télécharger ou de consulter cet ouvrage en cliquant sur la mention « Emprunter le livre » pour une durée de 7 jours ». Attention à ne cliquer *qu'une seule fois*, sans quoi vous emprunterez plusieurs fois le même ouvrage. Cliquez sur la mention « consulter le livre » pour une simple consultation en ligne.

Le téléchargement, puis l'installation de l'ouvrage dans Acrobat Reader 6.1 ou supérieur, s'effectuera ensuite automatiquement. Cela peut prendre quelques minutes, selon la taille du livre et la rapidité de votre connexion Internet.

Comment lire un livre électronique ?

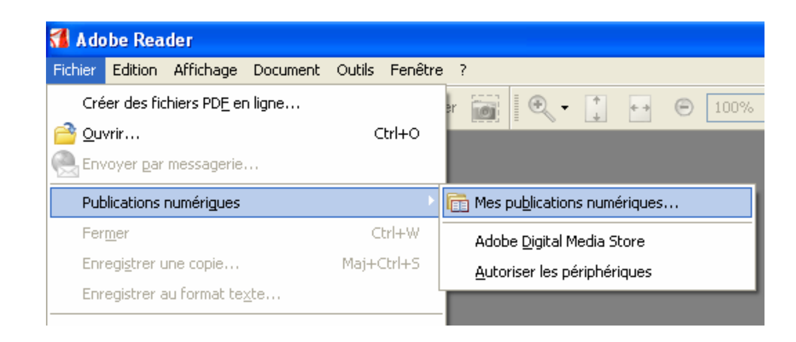
Il vous suffit de cliquer sur le titre pour que le livre s'ouvre. Vous pouvez alors naviguer entre les chapitres grâce au menu de gauche. Les possibilités d'impression et de copie sont limitées afin de respecter le droit d'auteur. (Pour une utilisation optimale des fonctionnalités d'Acrobat Reader 6.1 ou supérieur, se reporter à la documentation de ce logiciel).



Les livres électroniques que vous avez empruntés sont stockés :

- dans le « bibliorom » d'Acrobat Reader 6.1
- ou “Mes publications numériques” pour Acrobat Reader 7.0.

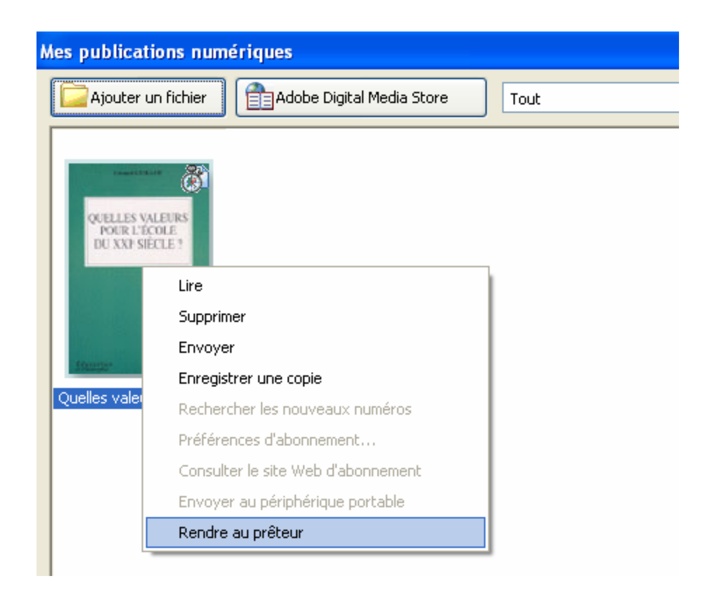
Pour y accéder, cliquez dans la barre de menu d'Acrobat Reader sur « Fichier » puis « Mon bibliorum » pour la version 6.1 ou «Mes publications numériques » pour la version 7.0.



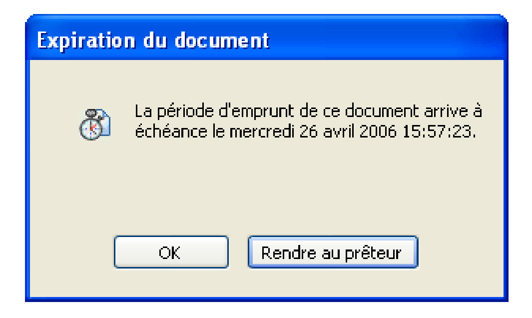
Comment rendre un livre électronique ?

Au bout de 7 jours, vous ne pourrez plus lire le livre emprunté sur votre ordinateur : il aura été automatiquement « rendu », et un autre lecteur pourra alors l'emprunter.

Si vous avez fini de consulter le livre avant ce délai, il vous est **possible de le « rendre » manuellement** : cela le rendra disponible pour un autre lecteur, et vous permettra d'emprunter un autre livre électronique. Pour ce faire, ouvrir Adobe Reader. Cliquez sur Fichier/publications Numériques/… dans « Mon bibliorom » ou « Mes publications numériques », faites un clic droit sur le titre que vous souhaitez rendre, puis choisissez dans le menu contextuel l'option « Rendre au prêteur ».



Un message vous signale la date d'échéance de votre ouvrage, et vous demande de confirmer le retour en cliquant sur le bouton « Rendre au prêteur ».



Pour toute demande d'information technique, remarque ou suggestion :

christelle.fillonneau@ac-poitiers.fr